

CANQ  
TR  
1481  
10  
Broch.

# Recherches Transport

REÇU  
CENTRE DE DOCUMENTATION

DEC 3 1982

TRANSPORTS QUÉBEC

10

Perspectives  
d'implantation de  
services de taxis  
collectifs  
au Québec

Ministère des Transports

Centre de documentation

930, Chemin Ste-Foy

6e étage

Québec (Québec)

G1S 4X9

CANQ  
TR  
GE  
LC  
120  
10



Transports  
Québec

No de codification: RTQ-82-06

Auteur du rapport: Michel Trudel

Étude produite par le ministère  
des Transports du Québec

Avec la prolifération des études et des recherches effectuées par le ministère des Transports du Québec ou pour son bénéfice, il devenait urgent de trouver un outil de consultation simple et rapide. *Recherches Transport* s'inscrit donc dans une politique d'accessibilité à l'information scientifique telle que préconisée dans le livre blanc **Un projet collectif: énoncé d'orientations et plan d'action pour la mise en œuvre d'une politique québécoise de la recherche scientifique.**

Comité de la recherche, président:  
Jean-Réal LaHaye  
Directeur des communications:  
Jacques De Rome

Ce document technique s'adresse à toute personne, entreprise ou institution dont les champs d'intérêt concernent les disciplines reliées au transport. L'auteur de l'étude ou de la recherche présente lui-même un résumé clair de son travail.

Secrétaire de la rédaction:  
Michel Bélisle, 643-7052  
700, boul. Saint-Cyrille est  
18<sup>e</sup> étage, Place Hauteville  
Québec (Québec) G1R 5H1

Dans tous les cas, un exemplaire du rapport peut être consulté au Centre de documentation du Ministère.

Centre de documentation, responsable:  
Donald Blais, 643-3578  
700, boul. Saint-Cyrille est  
24<sup>e</sup> étage, Place Hauteville  
Québec (Québec) G1R 5H1

*Recherches Transport* est publié par la Direction des communications du ministère des Transports du Québec, pour le compte du Comité de la recherche.

Dépôt légal: 4<sup>e</sup> trimestre 1982  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0228-5541  
Composition: Composition Orléans inc.

GTAD  
CANQ  
TR  
1481  
10  
Broch.

# Perspectives d'implantation de services de taxis collectifs au Québec

## But de l'étude

Le Service des études du ministère des Transports du Québec a eu le mandat d'identifier et d'évaluer de nouveaux rôles que pourrait jouer l'industrie du taxi dans le transport des personnes. Cette recherche de nouveaux marchés concorde bien avec l'intervention du Ministère dans l'étude et la conception d'un nouveau véhicule mieux adapté aux exigences et aux multiples facettes de ce service de transport.

Cette étude identifie le potentiel d'utilisation du taxi parmi la gamme des options de transport semi-collectif, décrit certaines expériences étrangères selon la nature des services offerts, évalue les principales caractéristiques et performances de ces services pour enfin indiquer les possibilités et les limites de leur implantation au Québec.

## Le taxi comme mode de transport semi-collectif

Le service traditionnel de taxi est une des nombreuses options de transport semi-collectif, dont la principale caractéristique est son adaptation à la desserte de zones ou de clientèles spécifiques pour lesquelles l'automobile ou l'autobus ne s'avèrent pas adéquats. D'un extrême à l'autre, les options de transport semi-collectif varient entre la mise en commun de véhicules privés (covoiturage) et l'individualisation des transports en commun (autobus à la demande).

Dans la majorité de ces options de transport, ce n'est pas le véhicule qui en est l'élément prédominant mais bien l'organisation du service en fonction de la demande particulière à satisfaire. Dans cette perspective, de nombreux services de transport semi-collectif pourraient être offerts par l'industrie du taxi (voir tableau en page 6).

## Les expériences de taxis collectifs

Ce potentiel d'utilisation du taxi comme mode de transport semi-collectif permet le regroupement des expériences de taxis collectifs selon leurs principales fonctions:

- remplacement de lignes d'autobus lors des périodes creuses;
- exploitation de taxis sur itinéraire fixe (Jitneys);
- complément aux transports en commun (rabattement);
- substitut au transport en commun traditionnel;
- services spéciaux.

Le remplacement de l'autobus par des taxis collectifs pendant les périodes creuses est une mesure de rationalisation administrative pratiquée notamment dans 12 villes allemandes; le seuil de rentabilité est évalué en fonction de deux autobus par trois taxis.

Quelques villes américaines autorisent l'exploitation de taxis sur itinéraire fixe (Jitneys). Les véhicules circulent sur les principales rues commerciales et s'arrê-

tent à la demande des clients. Ce type de service est offert par des exploitants privés sans aucune subvention publique.

La principale forme de complément aux transports en commun offert par des taxis collectifs est le rabatement sur des lignes d'autobus. Ces services sont généralement offerts à l'échelle de petites villes ou à des zones urbaines restreintes et sont pour la plupart subventionnés par les autorités publiques afin que les tarifs du taxi collectif soient adaptés à ceux du transport en commun. Ces services sont généralement offerts sur demande et les chauffeurs de taxis sont en radiocommunication avec les chauffeurs d'autobus.

Dans certaines municipalités, les services de taxis collectifs sont suffisamment bien organisés pour remplacer le transport en commun ou fonctionner indépendamment. La très grande majorité de ces services ne comportent aucune subvention publique; les services sont offerts sur demande et la tarification est basée sur un système de zones.

Parmi les services spéciaux, on peut noter des abonnements au service, des taxis collectifs sur demande pendant les heures de pointe, des services pour les personnes âgées ou handicapées ou des subventions accordées à ces mêmes clientèles pour certains trajets effectués en taxi.

Compte tenu que dans la plupart des pays du monde l'exploitation des taxis est réglementée au niveau local, il existe une infinité de différences parmi toutes les expériences qui ont été étudiées. Ces différences ne sont donc pas liées uniquement à la fonction du service mais aussi:

- aux caractéristiques du marché desservi (population, densité);
- au niveau de service retenu (confort, temps d'attente);
- aux contraintes juridiques et réglementaires locales régissant l'exploitation des services et les conditions de travail;
- à la propriété du service (privé, sous contrat public);
- aux formes de financement (à but lucratif, subventionné);
- aux formes de tarification (tarif unique, selon la distance ou les zones franchies).

#### **Perspectives et limites**

Ces services ont généralement pour effet d'augmenter la mobilité des citoyens tout en réduisant pour certains ménages le besoin d'acquérir un deuxième véhicule. En étendant la desserte du transport en commun dans des zones que les services traditionnels ne peuvent adéquatement ou économiquement desservir, on accroît la clientèle du transport en commun comme celle de l'industrie du taxi.

Pour sa part, l'industrie du taxi jouit de nombreux avantages qui lui permettraient de diversifier ses activités, d'élargir son marché et de consolider son rôle de transporteur urbain; ainsi, elle:

- offre un service jour et nuit, sept jours par semaine;
- est bien répartie en fonction de la population et de la demande;
- compte une bonne expérience dans l'exploitation et l'administration des services de transport des personnes;
- s'adapte aux fluctuations du marché;
- exploite à moindre coût que le transport public.

Néanmoins, l'étude des expériences de services de taxis collectifs n'a pas révélé que des succès. Il importe de relever les principales causes des échecs qui sont survenus:

- le caractère expérimental du service et l'octroi de subventions gouvernementales ont parfois incité les promoteurs de ces projets à mener des expériences complexes, de grande envergure et souvent trop coûteuses, qui n'ont jamais atteint leur vitesse de croisière;
- le système de tarification peut être la cause de l'échec; il doit y avoir équilibre entre le tarif des taxis collectifs et le tarif habituel du taxi traditionnel;
- la flexibilité réelle de ces services n'implique pas pour autant une facilité d'implantation; au contraire, la variété des formes qu'ils peuvent prendre nécessite une bonne planification.

Ainsi, il importe que l'implantation d'un nouveau service de taxis collectifs rencontre quelques conditions essentielles à son succès:

- une planification adéquate et une bonne justification du service;
- une phase expérimentale réaliste, limitant le service à certaines zones ou à des destinations restreintes;

- une implantation progressive: le service ne devrait s'étendre à d'autres zones et ne devrait se sophistiquer que lorsqu'il a bien assumé la phase précédente et qu'il a laissé le temps nécessaire aux usagers et aux exploitants de s'adapter à cette formule;
- un système de répartition simple;
- un bon marketing, un entraînement efficace du personnel et une information adéquate auprès du public.

### Conclusion

Les services de taxis collectifs sont efficaces pour une gamme cependant limitée de demandes. Leur principal avantage est de disposer de la capacité excédentaire de l'industrie du taxi, en termes de nombre de permis par habitant ou de taux d'occupation des véhicules, pour offrir de nouveaux services de transport collectif.

La très grande diversité des formes que peuvent revêtir ces services leur permettent de se mouler à la demande et au marché local. C'est à ce niveau décisionnel que devrait revenir une large part de la responsabilité quant à l'autorisation et à la définition des formes de services de taxis collectifs.

---

**Note:** la Direction des communications du ministère des Transports du Québec a encore à sa disposition des exemplaires de l'ouvrage suivant: Michel Trudel, *Les Services de taxis collectifs: quelques expériences et des perspectives d'implantation au Québec*, Service des études, MTQ, Montréal, septembre 1980, 93 p.

UTILISATION POTENTIELLE DU TAXI  
COMME MODE DE TRANSPORT SEMI-COLLECTIF

MODE DE TRANSPORT  
SEMI-COLLECTIF

UTILISATION POTENTIELLE DU TAXI

COVOITURAGE  
(car pool)

RAMASSAGE D'EMPLOYÉS  
(van pool)

« TAXI POOL »: COVOITURAGE PAR TAXI

Réservation des services du taxi sur une base régulière par ou pour plusieurs personnes ayant des points de départ et d'arrivée et des horaires similaires.

« JITNEYS »  
taxi sur  
itinéraire fixe

REMPLACEMENT DE LIGNES D'AUTOBUS

Taxis utilisés pendant les périodes creuses des lignes régulières d'autobus

TRANSPORT COLLECTIF  
À LA DEMANDE  
dial-a-ride

COMPLÈMENT AUX TRANSPORTS EN COMMUN

Service de rabattement à une ligne de transport en commun

SUBSTITUT AU TRANSPORT EN COMMUN TRADITIONNEL

Service à la demande, limité:

1. à un nombre de destinations (centre-ville, centre communautaire)
2. à une zone de desserte (quartier, petite ville, etc.)
3. à une clientèle précise (handicapés, écoliers, etc.)

SERVICES EXPÉRIMENTAUX OU SPÉCIAUX

- transport en commun transitoire pour une zone en développement
- tests pour de nouvelles lignes d'autobus
- tests pour de nouveaux services à la demande, etc.



QTR A 153 572

MINISTÈRE DES TRANSPORTS